



Le droit à la santé

OBJECTIFS

- Savoir ce qu'est le droit à la santé
- Connaître l'action de l'Unicef en faveur du droit à la santé
- Connaître les problématiques du droit à la santé en France

DOCUMENTS PROPOSÉS

DOCUMENT 1

« Des droits pour chaque enfant du monde »
[Lien Internet](#)

DOCUMENT 2

Exposition pour les 20 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant.

DOCUMENT 3

Photographies

DOCUMENT 4

Les actions de l'Unicef en faveur du droit à la santé

DOCUMENT 5

L'action de l'Unicef en faveur du droit à la santé

L'Unicef agit sur le long terme mais aussi dans les situations d'urgence ou en cas de conflit.

Il soutient la construction de puits pour fournir de l'eau potable et apporte de l'eau et de la nourriture aux enfants et à leur famille lorsque c'est nécessaire.

Il aide à soigner, vacciner et informer les enfants et leurs parents pour éviter les maladies contagieuses. Il participe à la mise en place de centres de santé. L'Unicef a fourni 2,6 milliards de doses de vaccins à 80 pays en 2008. Il participe à la lutte contre le sida : distribution de kits de dépistage et de traitements antirétroviraux, sensibilisation des adolescents... L'Unicef participe à la lutte contre le paludisme avec, par exemple, la distribution de moustiquaires dans les régions les plus touchées.

Toutefois, un milliard d'enfants sont privés d'un ou de plusieurs services essentiels à leur survie et à leur développement.

Quelle est la problématique de la France dans ce domaine ?

La couverture vaccinale est bonne et les maladies infantiles ont reculé. Le suicide est une cause importante de mortalité chez les jeunes et l'accès aux soins en pédopsychiatrie est très long. Depuis 2004, des Maisons des adolescents accueillent les 12-19 ans en souffrance mais il y en a trop peu.

Le nombre de médecins scolaires est insuffisant : 1 pour 8000 à 12000 élèves. De ce fait, les dépistages ne sont pas systématiques.

2 millions d'enfants pauvres (suivant les critères européens), 15000 enfants sans domicile fixe avec leur famille, les mineurs isolés étrangers et les enfants d'immigrés en situation irrégulière ne bénéficient pas des services médicaux qui leur sont nécessaires.

L'Unicef France interpelle les pouvoirs publics sur ce sujet et préconise un véritable statut pour les mineurs étrangers isolés. Il demande également que les propositions du rapport *15 résolutions pour combattre la pauvreté des enfants* soient mises en œuvre.

Qu'est-ce que le droit à la santé ?

La CIDE stipule que « chaque enfant a droit à un niveau de vie suffisant et à jouir du meilleur état de santé possible ». L'enfant doit bénéficier du meilleur environnement possible pour son développement, de services de santé efficaces ainsi que d'aides spécifiques s'il est handicapé.

Le manque d'eau potable, l'hygiène défectueuse, la malnutrition, l'absence de vaccination, les maladies, le manque de soins adaptés, les guerres, la pauvreté et les traditions nuisent au respect de ce droit.

Chaque année, près de 9 millions d'enfants meurent avant leur cinquième anniversaire et 2 millions meurent d'une maladie qui pourrait être évitée grâce à un vaccin. Le paludisme provoque chaque année la mort d'environ 1 million de personnes dont 90 % en Afrique.



1 Introduction

- Introduisez le thème du dossier : le droit à la santé en demandant aux élèves ce que veut dire pour eux être en bonne santé. Listez leurs réponses au tableau.

2 Découverte

DOCUMENT 1

- Projetez un extrait du film « Des droits pour tous les enfants du monde » Unicef (minutes 147 à 221).
- Incitez les élèves à l'écoute attentive ou à la prise de notes (cycle 3).

3 Problématique 1

DOCUMENTS 2 ET 4

- Quelles sont les menaces sur le droit à la santé et quelles sont les actions de l'Unicef en faveur de ce droit ? À l'issue du film, posez la question : qu'est-ce que le droit à la santé et quelles sont les menaces sur la survie des enfants ? Listez les réponses au tableau. Pour valider les réponses, faites-leur lire les documents 2 et 4. Demandez aux élèves de vérifier les réponses écrites au tableau et de compléter la liste. Apportez les précisions nécessaires.

4 Application Exercice 1

DOCUMENTS 2, 3 ET 4

- 1/ Travail individuel : présentez aux élèves les documents 2 et 4 et demandez-leur de répondre aux questions. Précisez qu'il est important de rédiger des phrases complètes. Il s'agit pour eux de lire des documents et de ne sélectionner que ce qui concerne les questions posées.
- 2/ Les élèves travailleront en binômes : demandez aux élèves de compléter le tableau, ils trouveront les réponses dans les documents 2, 3 et 4 également. Ils doivent faire une synthèse des renseignements trouvés.

DOCUMENTS 2 ET 3

- 1/ Faites lire les différentes parties de l'affiche par quelques élèves, apportez les précisions nécessaires et expliquez les mots incompris. Proposez ensuite aux élèves de répondre à la 1^{re} question. Ils doivent présenter la réponse de façon à utiliser des groupes nominaux.
- 2/ Posez la question suivante : « Que voit-on sur ces photos ? ». Laissez les élèves s'exprimer et décrire le document. Précisez qu'il s'agit d'illustrations de l'action de l'Unicef en faveur de la santé si les élèves ne l'ont pas dit. Demandez-leur ensuite de répondre à la 2^e question. C'est un travail individuel qui leur demande de rédiger un texte de 3 ou 4 phrases.

5 Correction

- Corrigez à partir des réponses des élèves, puis faites la synthèse au tableau.
- Vous pourrez préciser les actions de l'Unicef : distribution de moustiquaires, de kits de dépistage du VIH-sida, de traitements antirétroviraux, information des familles, vaccinations...

6 Synthèse

Le droit à la santé est l'un des droits fondamentaux de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Pourtant, chaque année, 9 millions d'enfants meurent dans le monde avant d'avoir 5 ans. Les causes en sont diverses : malnutrition, manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, absence de vaccination contre les maladies infantiles, paludisme, sida, manque de soins, guerres et conflits. L'Unicef agit en faveur du droit à la santé. Il soutient la construction de puits pour fournir de l'eau potable. Il aide à soigner, vacciner et informer les enfants et leur famille pour éviter les maladies dangereuses. Il aide aussi à la mise en place de centres de soins.

7 Problématique 2

DOCUMENT 5

- Comment le droit à la santé est-il appliqué en France ?
- Organisez un débat (10 minutes environ) en demandant aux élèves s'ils pensent que ce qu'ils ont découvert sur le droit à la santé concerne notre pays. Donnez le rôle de « meneur de parole » à un des élèves. Rappelez les règles de prise de la parole : lever le doigt, attendre d'avoir la parole, écouter les autres... Dites que vous n'interviendrez pas et qu'ils pourront vérifier s'ils avaient raison plus tard. À l'issue du débat, annoncez que vous allez lire un document qui va leur permettre de vérifier et préciser leurs réponses. Lisez à voix haute le document 5. Apportez les précisions nécessaires et expliquez les mots incompris.

8 Application Exercice 2

DOCUMENT 5

- Demandez ensuite aux élèves de souligner les phrases de l'exercice 2 lorsqu'elles leur semblent justes. Les élèves auront le droit de consulter le document.
- La première partie est commune aux cycles 2 et 3 ; seuls les élèves de cycle 3 rédigeront la deuxième partie. Vous pouvez cependant faire travailler les élèves de cycle 2 sur cette question.

9 Correction

- Orale et collective : les élèves devront lire à haute voix la partie du document qui leur a permis de trouver la bonne réponse.

10 Synthèse

Les enfants français sont bien protégés contre les maladies infantiles et la plupart bénéficient de la Sécurité sociale. Mais la pédopsychiatrie manque de moyens, le nombre de médecins scolaires est insuffisant. Les dépistages des troubles et les examens médicaux ne sont pas systématiques. Une partie des enfants vivant dans notre pays, en situation de grande pauvreté, en situation irrégulière, ou mineurs étrangers isolés n'ont pas ou peu accès aux soins. L'Unicef France interpelle les pouvoirs publics sur ce sujet et préconise un véritable statut pour les mineurs étrangers isolés.